

**Déclaration d'intention
pour une dynamique collective en Isère
de l'éducation thérapeutique du patient et de l'éducation à la santé des personnes**

Divers acteurs institutionnels et libéraux impliqués dans la prévention à la santé et l'éducation thérapeutique en Isère se sont réunis à plusieurs reprises ces derniers mois afin d'envisager un projet collectif, dans une synergie des mondes hospitalier et ambulatoire, afin d'améliorer la cohérence des différentes offres et actions de promotion et d'éducation thérapeutique et/pour la santé émanant d'organismes, institutions, ou associations ayant développé chacune, historiquement, leur propre dynamique.

Les objectifs de ce projet sont :

- Opérer un état des lieux des dispositifs existants
- Inscrire le parcours de santé du patient en intégrant la dimension « ETP » aux soins primaires et structures spécialisées
- Proposer un accompagnement méthodologique pour améliorer/optimiser les dispositifs existants ou en devenir, en particulier en soins primaires
- Promouvoir l'offre territoriale en ETP en développant les offres de formation, les échanges et/ou analyses de pratiques, les procédures communes
- Permettre une mise en commun et une mutualisation des outils et moyens pour le déploiement, le développement, l'évaluation et la recherche en ETP
- Contribuer à la promotion et à l'offre des actions en éducation à la santé

Dans un but d'amélioration de la prise en charge des patients atteints de maladies chroniques, notamment des populations vulnérables (personnes âgées, enfants, personnes précaires, migrants), les organismes et structures participant au présent projet proposent les principes suivants pour une organisation territoriale partenariale et cohérente :

- **Premier niveau : soins primaires**

- o Les acteurs s'impliquent dans des programmes d'ETP en réalisant des actions éducatives ou de suivi éducatif, et en participant à l'évaluation de l'impact au niveau de leurs patients.
- o Les acteurs favorisent les échanges et les collaborations interprofessionnels et pluridisciplinaires, notamment avec les structures spécialisées en ETP (niveau 2).
- o Les acteurs s'engagent dans une dynamique d'analyse de leurs pratiques professionnelles et de formation validante en ETP, et développent une posture éducative.

- **Second niveau : structures dédiées à l'ETP**

- o Les acteurs répondent aux demandes de soutien et développement en ETP des patients identifiés par les acteurs de soins primaires.
- o Les acteurs développent, en lien avec les soins primaires et les associations de patients, des programmes d'ETP réalisables au sein de structures dédiées.
- o Les acteurs s'engagent à proposer une offre éducative de proximité s'inscrivant dans la cohérence des parcours de santé.
- o Les acteurs participent et développent les offres en formation en ETP, en accueillant et/ou en échangeant avec les personnels de santé en formation.

- **Troisième niveau : UTEP de Grenoble**

- Les acteurs favorisent et soutiennent la collaboration entre les niveaux 1 et 2 : animations territoriales, lieux d'échange et de réflexion, participation aux réflexions nationales.
- Les acteurs mettent à la disposition des acteurs de niveaux 1 et 2 : logistique et méthodologies de mise en œuvre et de suivi et d'évaluation des programmes d'ETP.
- Les acteurs font le lien entre les acteurs de la recherche universitaire et les professionnels et usagers de santé.
- Les acteurs soutiennent et développent des offres de formations à l'ETP.

Selon ces principes, en outre :

- La mobilité des structures de niveau 2 et 3 en soutien sur site de niveau 1 est considérée comme un gage de réussite du projet.
- Les partenaires s'engagent à contribuer à l'organisation d'un parcours éducatif gradué.

La mise en œuvre du présent projet collectif nécessite deux types de moyens :

- moyens humains dédiés aux actions d'ETP, financés via le forfait national
- moyens humains dédiés à la logistique des actions éducatives au sens large, afin d'animer l'espace collectif créé par les signataires de la présente déclaration :
 - pour l'accompagnement, le soutien, et la formation des acteurs de soins primaires ;
 - pour l'animation des structures dédiées à l'ETP en ambulatoire et de leur collaboration.

Les signataires de la présente déclaration, dont les représentants se sont réunis en un Comité de Pilotage, s'organisent aujourd'hui afin de se doter d'une configuration structurelle permettant de porter les missions précitées, et de constituer un espace de travail coopératif et d'animation collective pérenne et finançable.

Une telle organisation se veut ouverte à tout acteur qui souhaite s'y intégrer, dans un esprit participatif, transversal, communautaire, et territorial, au bénéfice de chacun, sans prédominance d'un ou d'un autre vis-à-vis de la collectivité des acteurs.

Signataires

- Fondation AUDAVIE
- Groupement de Coopération Sanitaire *Maison des Réseaux de Santé Isère*
- *De façon spécifique par ailleurs :*
 - Réseau de santé GRANTED-CREPVAL
 - Réseau de santé RESIC 38
 - Réseau de santé REPPOP 38
 - Réseau de santé PROMETHEE
 - Pôle de Santé de Saint Martin d'Hères
 - Collectif de médecins généralistes de l'Isère au sein du GCS MRSI, représenté par Mme le Dr Alexandra GENTHON
- UTEP du CHU de Grenoble
- AGDUC
- PROXYDIAB 38

Soutien du projet

- Centre Hospitalier de Voiron
- FEMASRA
- MG France 38
- IREPS